

A St-Denis, le 14 septembre 2026

Objet : Préavis de grève GPU

Monsieur le Président-Directeur Général,

La réunion de conciliation du 2 septembre 2026, consécutive à la Demande de Concertation Immédiate (DCI) nationale déposée par notre organisation syndicale le 31 août 2026, s'est soldée par un constat de désaccord. Les réponses apportées par la direction confirment le décalage complet entre la direction et la colère qui monte dans l'ensemble des collectifs de travail du GPU.

Alors que l'inflation pèse lourdement sur le quotidien des cheminot-es, +2,4 % sur un an en août 2026, tirée par une envolée des prix de l'énergie de +16,7 % et des produits frais de +5,8 %, la direction persiste à renvoyer les urgences salariales à des comités de salon, un simple observatoire ou une éventuelle clause de revoyure. Cette temporisation est insupportable au regard des 1,2 milliard d'euros de bénéfices nets du 1er semestre 2026 grâce à l'engagement des cheminot-e-s. La décision unilatérale concédée (100 € sur la GRAVAC) ne constitue en rien une politique salariale digne de ce nom et ne compensent nullement la dégradation de notre pouvoir d'achat.

Dans le même temps, la direction poursuit son entreprise de démantèlement social et d'éclatement du Groupe sous couvert d'ouverture à la concurrence et de filialisation (TER, SVSA, SVEA, SVLO, SVTA, etc.). Le chantage permanent exercé sur les droits des cheminot-es, notamment à travers la mise en cause du 19/6, des RTT, la délocalisation des prises de service, le passage à 30 RPD, etc... fait peser des risques psychosociaux majeurs et institutionnalise une dégradation sans précédent de la santé et des conditions de travail.

De surcroît, les politiques managériales visant à masquer la sinistralité par des « challenges » et des primes d'accidentologie pour inciter à la non-déclaration des accidents du travail sont inacceptables. Face à cette fin de non-recevoir et conformément aux dispositions de l'article L. 2512-2 du Code du travail et des textes conventionnels en vigueur, la Fédération SUD-Rail 0 D2CID2 de prendre ses responsabilités et dépose un **préavis de grève couvrant l'ensemble des cheminot-es (statutaires et contractuel-les) de l'ensemble du Groupe Public Ferroviaire Unifié, celui-ci débutera le 28 septembre à 18h pour se terminer le 28 novembre à 23 h.**

Ce préavis de grève est motivé par les revendications suivantes :

- **Salaires et pouvoir d'achat** : Réouverture immédiate de véritables Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur les salaires sans attendre 2027 ; augmentation générale des salaires et des grilles de rémunération en sommes uniformes pour compenser l'inflation et redistribution équitable des 1,2 milliard d'euros de bénéfices semestriels.
- **Unité sociale et égalité des droits** : Maintien de l'intégralité des accords collectifs et des droits sociaux existants pour tous les cheminot-e-s dans l'ensemble des filiales.
- **Emploi et conditions de production** : Plan d'embauches massives et pérennes à la production, allant bien au-delà des volumes annoncés, afin de combler les sous-effectifs chroniques et résorber la surcharge de travail.
- **Santé, sécurité et conditions de travail** : Mise en œuvre d'un plan contraignant de prévention des risques professionnels, intégrant l'adaptation immédiate du travail lors des fortes chaleurs et canicules, et arrêt immédiat des challenges ou mécanismes d'incitation financière à la non-déclaration des accidents du travail.
- **Défense du service public ferroviaire et financement** : Garantie ferme et pérenne du maintien et du financement des « petites lignes » (LDFT) indispensables au maillage territorial ; transparence intégrale sur les impacts de la conférence « Ambition France Transports » et refus de tout report d'efforts de productivité accrus sur les cheminot-e-s.
- **Dialogue social et respect des engagements** : Mise en place d'une véritable ligne managériale permettant un dialogue social de proximité avec des prérogatives claires, et respect scrupuleux de la signature patronale dans l'application loyale de tous les accords de groupe et de branche.

Dans l'attente d'une négociation loyale et de réponses concrètes à la hauteur des exigences des cheminot-es, nous vous prions d'agréer, monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de nos salutations syndicales et déterminées.

Pour la fédération SUD-Rail

Fabien Dumas

Julien Troccaz